

# Info.pl@ine

ZOOM SUR



LEOPROTEAGINEUX

Surveiller les ravageurs à la parcelle

N° 216 – 14 mai 2008 – 4 pages

## AGRO-METEO

Pluviométrie du 1<sup>er</sup> au 10 mai 2008 (mm) :

Normale	Campagne 2007 – 2008			
Melun	Egreville	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
19,3	8,0	2,2	3,8	0,5

Températures du 1<sup>er</sup> au 10 mai 2008 (°C) :

	Normale	Campagne 2007 – 2008		
	Melun	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	7,5	9,0	8,3	10,4
Maxi	17,6	22,2	21,3	22,2

source : Météo-France

Contrairement aux 2 mois précédents, mai débute sous une période chaude et sèche.

Quasiment aucune précipitation sur le département depuis le 1<sup>er</sup> mai.

Les températures sont élevées pour cette période de l'année, avec au moins 2 °C de plus que la moyenne des 30 dernières années.

Conséquences : les cultures accélèrent leur développement, d'autant plus qu'elles ont de l'eau à disposition.

## ACTUALITES CULTURES

**COLZA** (stade : défloraison en cours, premières siliques bosselées)

### ✓ Pucerons cendrés

Les pucerons cendrés (photo ci-contre), sont arrivés sur quelques parcelles du département (Egreville, Courtry, Fontaine-Le-Port, Poigny...), avec 1 à 2% de plantes porteuses en bordure. Surveillez l'apparition ou l'évolution des colonies sur le bord de vos parcelles.

Seuil d'intervention: 1 à 2 colonies / m<sup>2</sup>.

➤ En général, un traitement de bordure suffit. Les traitements ne doivent pas être systématiques, bien vérifier la présence du ravageur.

Exemple de produit : KARATE K 1,0 l/ha. Les pyréthrinoïdes seules ne sont en général pas assez efficaces.

En cas d'intervention, veiller à bien respecter la réglementation abeille (voir Info.pl@ine n°211).



Vu en plaine, source CA77

**BLE** (stade : dernière feuille étalée à début d'éclatement de la gaine)

### ✓ Maladies

La septoriose est présente sur les F4 en situation protégée à 2 noeuds, voire sur la F3 en situation non traitée ou seulement à dernière feuille étalée. Le développement rapide des feuilles ces 15 derniers jours avec peu de pluies a permis de réduire le risque septoriose. La situation est plus saine qu'on aurait pu le penser il y a un mois.

La rouille brune est quelquefois présente sur DINOSOR et SANKARA, avec des pustules sur les F4, voire F2 (témoin DINOSOR à Crisenoy- source SRPV). La protection fongicide septoriose doit aussi gérer le développement possible de la rouille brune après l'épiaison.

La rouille jaune commence à exploser dans certains témoins non traités. TOISONDOR et HYSUN sont les principales variétés touchées. Elle est contenue sur les parcelles protégées.

➤ Le traitement à dernière feuille étalée doit avoir été réalisé sur l'ensemble des parcelles.

## POIS (3-4 à 10-12 étages de feuilles pour pois de printemps et floraison pour pois d'hiver)

### ✓ Pucerons verts

Les premiers pucerons verts sont arrivés sur des pois de printemps dans le sud du département sur 5 à 10% des pieds, dans des parcelles au stade 9-10 étages de feuilles. Idem sur des pois d'hiver à Nangis (77).

#### Pour observer la culture :

Placer une feuille blanche sous la végétation et secouer les pois. Compter les pucerons et recommencer l'opération.

➤ Le seuil de traitement est de 30 pucerons par plante. A ce jour le seuil n'est pas atteint.

## FEVEROLES (2 à 9 étages de feuilles selon la date de semis)

### ✓ Pucerons noirs

Des pucerons noirs ont été observés dans le sud du département, ainsi que des auxiliaires. Ne pas se précipiter pour intervenir, car les auxiliaires, notamment les coccinelles peuvent être très efficaces. De plus, si une intervention plus tardive est nécessaire, elle pourra éventuellement servir contre les bruches.

➤ Le seuil de traitement est de 20 % des tiges portant des colonies.

## ANTI-GRAMINEES sur POIS ou FEVEROLES de PRINTEMPS

Un antigraminée foliaire peut être nécessaire dans les parcelles où folle avoine, ray-grass et repousses de céréales sont présentes. L'intervention ne sera plus efficace sur des pois ou féveroles qui ont recouvert le sol (effet parapluie). L'apparition des premières fleurs est la limite d'application de ces herbicides.

**Attention**, certains antigraminées sont homologuées sur pois et non sur féverole.

dose/ha	Homologation		Si vulpins et/ou repousses de céréales et/ou folle avoine et/ou ray-grass		DAR : Délai Avant Récolte ZNT : Zone Non Traitée DRE : Délai de Rentrée dans la Parcelle		
	Pois de print.	Féverole De print.	Stade de la graminée annuelle à détruire		DAR (jours pois/féveroles)	ZNT (mètres)	DRE (heures)
			Moins de 3 feuilles	Tallage			
AGIL + huile <sup>(1)</sup>	oui	oui	0,4 à 0,6	0,6 à 0,8	45/45	5	24
FUSILADE X2+ Agral 90	oui	oui	0,4 l	0,5 l	56/56	5	6
OGIVE <sup>(2)</sup> + huile <sup>(1)</sup>	oui	non	0,3 l	0,3 à 0,4 l	60/--	5	24
PILOT	oui	oui	0,5 à 0,7 l	0,7 à 1 l	-	5	48
TARGA D+ + huile <sup>(1)</sup>	oui	oui	0,2 à 0,3 l	0,4 l	49/49	5	48
STRATOS ULTRA	oui	oui	0,8 à 1 l + 1 l d'huile	1,5 l	--/56	5	24

<sup>(1)</sup> huile : 1 l/ha d'huile minérale ou végétale estérifiée

<sup>(2)</sup> OGIVE ou CENTURION240 EC est efficace sur pâturin annuel à 0,5 l + 1 l huile

Dans la fourchette de doses, préférer la plus élevée en cas de dominante ray-grass.

## ORGE de PRINTEMPS (1-2 nœuds à dernière feuille pour les semis précoces)

### ✓ Maladies

Les maladies, **rouille naine**, **rhynchosporiose**, **helminthosporiose** et maintenant **oïdium** (variété SEBASTIAN) progressent.

#### ➤ nos préconisations :

- Dans les parcelles à dernière feuille, attendre le **stade dernière feuille étalée** pour intervenir avec :

ACANTO 0,3 l/ha + BRAVO PREMIUM 1 l/ha ou MADISONPACK 0,3 l/ha + 0,075 l/ha ou ACANTO 0,3 l/ha + JOAO 0,3 l/ha

- Dans les parcelles au stade 1 à 2 nœuds **n'intervenir que si présence importante d'oïdium ou d'une autre maladie** avec :

GARDIAN 0,5 l/ha (en cas d'oïdium seul) ou UNIX 0,25 kg/ha + OPUS 0,25 l/ha ou INPUTPACK 0,2 l/ha + 0,2 l/ha

## ✓ Régulateur

Un traitement à base d'éthéphon (ETHEVERSE 0,3 à 0,5 l/ha) vers le stade dernière feuille étalée, et au plus tard à la sortie des barbes renforce le col de cygne et évite la casse des épis notamment sur variétés sensibles telle que SCARLETT.

## MAIS

### ✓ Désherbage de post levée

En fonction de la stratégie adoptée sur les parcelles, les traitements de post levée complètent le programme de pré levée, ou font suite à une impasse du passage de pré levée. La gestion des vivaces est à part.

#### 1- Complément d'un premier passage en post semis pré levée

Efficace sur	Produits et doses	Coût indicatif €/ha
(amarante), chénopode, morelle, renouée persicaire,	MIKADO 0,75 l/ha	30
amarante, arroche étalée, fumeterre officinal morelle, chénopode, renouée liseron, renouée persicaire,	CALLISTO 0,75 l/ha	32
chénopode, morelle, renouée liseron, renouée persicaire,	BASAGRAN SG 1,3 kg/ha	35
amarante, chénopode, mercuriale, morelle, renouée liseron, renouée persicaire,	EMBLEM 2 kg/ha	31

KART 0,9 l/ha ou ECLAT 0,5 kg/ha peuvent compléter sur renouées ou mercuriales. KART a une meilleure sélectivité qu'ECLAT. KART est aussi très efficace sur morelles, alors qu'ECLAT l'est sur matricaires.

#### 2- Tout en post-levée

Quelques conditions à respecter pour réussir son désherbage :

- Intervenir sur des adventices jeunes, et souvent en 2 passages.
- Utiliser des produits à large spectre antigraminées et antidiocotes et complémentaires (coût de 65 à 90 €/ha).

Programme en 2 passages

2-3 feuilles du maïs	Puis 8-10 jours après	Observations
MIKADO 0,5-0,6 l/ha + MILAGRO 0,5-0,6 l/ha	MIKADO 0,3-0,5 l/ha + MILAGRO 0,3-0,5 l/ha	
CALLISTO 0,5-0,6 l/ha + MILAGRO 0,5-0,6 l/ha	CALLISTO 0,3-0,5 l/ha + MILAGRO 0,3-0,5 l/ha	un plus sur renouées liserons
MIKADO 0,5-0,6 l/ha + EQUIP 1,2-1,5 l/ha	MIKADO 0,3-0,5 l/ha + EQUIP 1-1,2 l/ha	
En présence de mercuriales, renouées des oiseaux, renouées liserons : ajouter 0,15 kg/ha d'ECLAT + mouillant. En présence de linaires, renouées des oiseaux, renouées liserons : ajouter 0,3 l/ha de KART		

**Cas particulier des repousses de pommes de terre :** l'association CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,9 l/ha donne de bons résultats (sur grosses pommes de terre ré-intervenir avec CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,3 l/ha).

Si la flore présente est composée exclusivement de dicotes (coût de 30 à 40 €/ha), utiliser des produits à base de bentazone (BASAGRAN) ou de bromoxynil ester (EMBLEM) plus efficaces sur mercuriales.

Pensez à prendre en compte les ZNT :

Produits	ZNT (m)	DAR (jours)	
BASAGRAN	5	42	En cas de mélange, retenir les valeurs de la ZNT et du DAR les plus élevées
CALLISTO	5	60 (grain) /30 (fourrage)	
ECLAT	5	70	
EMBLEM	20	70	
EQUIP	5	100 (grain) /60 fourrage)	
KART	5	90	
MILAGRO	5	3	
MIKADO	5	90	

### 3- Le contrôle des vivaces

Les produits utilisés pour lutter contre les vivaces sont en général peu sélectifs et nécessitent des précautions particulières d'emploi. Voici quelques exemples :

Efficace sur	Produits et doses	ZNT	DAR
Lisersons des champs, lisersons des haies	KART 1,2 l/ha	5 m	90 j
Lisersons des champs, lisersons des haies, jeunes chardons.	BANVEL 4S, 0,6 l/ha	5	3 j
Chardons, laiterons, gesce.	LONTREL 100, 1 à 1,5 l/ha	5	100 j

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### ENTRETIEN DES JACHERES POUR 2008

**Broyage et fauchage :** Interdit du 10 mai au 10 juillet au nord de la D 619 (ancienne RN 19)  
Interdit du 3 mai au 3 juillet au sud de la D 619 (ancienne RN 19)  
(y compris gel environnemental)

**Entretien chimique :** Limité à la maîtrise des adventices indésirables comme le chardon avec un produit autorisé pour cet usage

- En bordure des cours d'eau, l'usage de produits phytosanitaires est interdit.  
- Pour les autres parcelles en gel environnemental, l'usage des phytosanitaires est soumis à autorisation préalable de la DDAF. Cette demande écrite doit être adressée au moins 10 jours avant le traitement en précisant le n° de l'îlot concerné, la parcelle et la date d'intervention souhaitée. A défaut de réponse de la DDAF sous 8 jours, la demande est réputée acceptée.

**Epandage de fertilisants :** Interdit sur jachère, qu'ils soient chimiques ou organiques  
(sauf à l'implantation du couvert)

**Destruction du couvert :** Interdit chimiquement avant le 1<sup>er</sup> juillet  
(Penser à conserver des traces du couvert en cas de contrôle ultérieur)

**Retournement du couvert :** Interdit avant le 1<sup>er</sup> septembre  
(Penser à conserver des traces du couvert en cas de contrôle ultérieur)  
Possibilité de retournement à partir du 15 juillet sur autorisation de la DDAF pour des semis précoces. La demande est à faire au moins 10 jours avant les travaux.

Sur les parcelles en gel environnemental, le couvert doit être permanent.

**Utilisation du couvert :** Interdit avant le 1<sup>er</sup> septembre  
(Pâturage, fauche, ensilage, ...)



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne  
Toutes rediffusion et reproduction interdites